https://montivilliers.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article20

Pourquoi limiter les maintiens ?

- Autres ressources - Parcours de l'élève -

Date de mise en ligne : samedi 2 mars 2013

Copyright © Circonscription de Montivilliers - Tous droits réservés

Les maintiens sont fortement déconseillés par l'institution scolaire, en dehors de cas particuliers. Savez-vous pourquoi ?

Vous trouverez ci-dessous des liens vers différents documents officiels qui démontrent que le redoublement est inefficace et inéquitable auprès des jeunes élèves.

Le redoublement permet-il de résoudre les difficultés rencontrées au cours de la scolarité obligatoire ? *Avis du HCéé nÂ°14, décembre 2004*

Le redoublement n'est pas une seconde chance pour les élèves. Le redoublement est :

> inefficace du point de vue des progrès des élèves

> inéquitable

> source de démotivation et affecte le comportement des élèves

Le redoublement au cours de la scolarité obligatoire : nouvelles analyses, mêmes constats, *Les dossiers évaluations et statistiques - NÂ°166 - mai 2005, site education.gouv.fr*

Extrait de l'avant-propos : "en primaire et dans les premières années du collège (...) le redoublement permet rarement à l'élève de progresser. La répétition des mêmes contenus d'enseignement avec les mêmes méthodes et, quelquefois aussi, le même enseignant, ne se révèle pas, sauf exception, une mesure suffisante pour remettre l'élève à niveau."

Pour en savoir plus sur le redoublement en Europe :

Le redoublement scolaire en Europe : différences importantes entre les pays, *à partir de l'étude "Le redoublement dans l'enseignement obliga*toire en Europe : réglementations et statistiques" , Eurydice, 7 février 2011

Copyright © Circonscription de Montivilliers